



## Réunion du Bureau du S.D.E. du 20 juin 2018

### Compte-rendu et relevé des décisions prises

L'an deux mille dix huit, le Bureau s'est réuni le mercredi 20 juin, à 18 h 00, dans les locaux du Syndicat Départemental d'Énergie, sous la présidence de M. Daniel Frossard, Président.

#### **Etaient présents :**

*Pour le Bureau :* M. Frossard (Président) ;  
Mme Curbet ;  
MM. Armary, Boubee, Dutour, Fourcade, Guilhas, Laffaille, Laffont, Lussan, Mur et Piron.

*Excusés :* Mmes Carrère, Cuq, Durrieu, Mendès, Pourteau, Solles et Verges ;  
MM. Barral, Cazabat, Dabezies, Pelieu.

*Pour les services du SDE :* M. Rouch (Directeur), Florence Armary, Simon Alleman, Serge Cieutat, Jérôme Gimenez, Jean-Luc Lavigne et Marie-Noëlle Mainguy

#### **Ordre du jour**

- *Marchés publics : lancement de nouvelles consultations*
- *Infrastructures de recharge des véhicules électriques : bilan financier et fréquentation des installations*
- *Programmation complémentaire « travaux »*
- *Actualités Réserve Internationale de Ciel Etoilé*
- *Extinction de l'éclairage public en Hautes-Pyrénées*
- *Questions diverses.*

Le Président ouvre la séance par la présentation de l'ordre du jour puis donne la parole à **Simon Alleman en charge du marché « fourniture d'achat d'électricité »** qui a fait l'objet d'une délibération du bureau du 15 mars 2018.

Celui-ci fait un retour sur l'historique du dossier en rappelant la composition de ce groupement d'achat, l'objet de la consultation et la présentation de l'accord-cadre. Durant son exposé, Yannick Boubee s'enquiert des modalités d'analyse des tarifs du marché par rapport aux tarifs réglementés. Le directeur explique que cela se fera à partir d'un détail estimatif sous forme de tableur et monsieur Alleman rajoute que cela portera sur les données d'une seule année. La première étape de l'accord-cadre concerne le choix des fournisseurs. Jean-Claude Piron intervient sur l'option « électricité renouvelable » en souhaitant qu'elle ne soit pas prise car Enedis est déjà obligatoirement tenue de réinjecter de l'électricité renouvelable. Une discussion s'engage alors sur l'achat d'énergie verte par les consommateurs, puis sur les index d'Enedis. Messieurs Boubee et Piron font part des problèmes rencontrés par les communes d'Aureilhan et Tarbes sur la facturation des consommations relevées. Yannick Boubee souhaite d'ailleurs que le Syndicat accompagne la commune d'Aureilhan à ce sujet.

#### **Jean-Luc Lavigne et Serge Cieutat présentent ensuite le dossier des bornes électriques.**

Monsieur Lavigne rappelle les grandes lignes du projet depuis 2015 avec un achèvement en juin 2018, soit 89 bornes installées sur le territoire des Hautes-Pyrénées. Il signale également que Pyrénia et la ville de Tarbes ont transféré la compétence au SDE65 pour la gestion des bornes. Sur le plan financier, Jean Guilhas demandant le montant de la participation financière de l'ADEME, Jean-Luc Lavigne lui indique qu'elle s'élève à 50 % du projet.

Serge Cieutat prend le relais en rappelant l'adhésion du SDE65 à la plate-forme REVEO depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui permet d'avoir l'accès à d'autres réseaux tels que Mobive en Nouvelle Aquitaine et Alizé en Vendée, Mayenne... Quant à la tarification proposée, celle-ci est parmi les moins chères de France.

Yves Laffaille posant la question du fonctionnement, Jean-Luc Lavigne lui indique que les retours attendus pour 2017 apparaîtront avec les factures EDF, qui représentent environ 42 000 € par an.

## Le sujet suivant porte sur la programmation complémentaire de travaux

Bruno Rouch expose la demande particulière de la commune de Juillan. Les réseaux souterrains d'éclairage public présentent de grosses difficultés techniques dues à leur vétusté. Il est nécessaire de les rénover, ce qui représente un montant très important. Il propose donc au bureau d'augmenter la participation du Syndicat à 30 % soit 72 000 € en raison de la nature de cette opération.

Le dossier suivant concerne la ville de Tarbes. Les budgets de la ville sont programmés tardivement. Aussi, le SDE propose d'anticiper sur l'année à venir en lançant dès maintenant les études d'enfouissement des réseaux de la rue du Corps Franc Pomiès.

Enfin, une opération de travaux de renforcement et d'extension sur la commune de Capvern est annulée. Le directeur propose donc d'affecter ces crédits à l'alimentation électrique du lotissement communal de Tibiran-Jaunac et à la réalisation d'opérations d'alimentation électrique de stations de captage d'eau.

Le bureau approuve ces 3 propositions et *une délibération valide cette décision.*

| DL 77-06-2018 | Programmation complémentaire - Electrification Rurale 2018   |
|---------------|--|
|               | <p>En complément des programmations de travaux de janvier et mars 2018, le Président expose aux membres du bureau qu'il y a lieu de programmer 2 opérations au titre des programmes d'électrification rurale 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Commune de Juillan : 72 000 euros de participation du SDE65 pour une opération de rénovation des réseaux souterrains d'éclairage public quartier « la Colline ». Le montant total de l'opération s'élève à 237 000 € (soit une participation du SDE d'environ 30 %).</li><li>- Commune de Tarbes : étude de mise en souterrain des réseaux rues Vergé et du Corps Franc Pomiès.</li></ul> <p>Suite à l'annulation d'une opération d'extension/renforcement de réseaux sur la commune de Capvern, le Président propose également au bureau d'affecter une partie de ces crédits à l'alimentation électrique du lotissement communal de Tibiran-Jaunac d'une part et le complément à l'alimentation électrique de réseaux d'adduction d'eau potable d'autre part.</p> <p>Après délibération, le Bureau autorise l'inscription de ces trois opérations au programme 2018.</p> |

## Le directeur enchaîne par la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE)

Il rappelle aux membres du bureau les grandes lignes du partenariat avec le Syndicat Mixte du Pic du Midi et la gestion actuelle de l'animation par l'association « Sciences en Bigorre ».

Trois points sont abordés :

- le renforcement de l'animation et la signalisation, à étudier avec « Sciences en Bigorre »
- la candidature du Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées Atlantiques (SDEPA) qui souhaite intégrer la RICE (beaucoup de communes des Pyrénées Atlantiques font partie du Parc National des Pyrénées qui est très présent sur les deux départements)
- le travail réalisé sur la rénovation de l'éclairage public à la Mongie, dont la zone très lumineuse est celle qui gêne le plus les astronomes pour l'observation du ciel.

En matière de communication sur la RICE, Yannick Boubée ne tient pas à ce que le département des Pyrénées-Atlantiques intervienne. Le directeur reconnaît qu'il est parfois difficile de travailler avec eux, mais sur ce dossier précis, le SDE65 travaillera uniquement avec le SDEPA et les communes concernées par le périmètre de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé.

Jean Guilhas interpelle le directeur sur le financement du projet innovant de rénovation de l'éclairage public à la Mongie, qui précise qu'il est porté par la commune de Bagnères de Bigorre et les financements TEPCV. Ce dossier a d'ailleurs été déposé dans le cadre du concours « Trophées de l'éclairage exemplaire ». Une conférence de presse est également prévue le 4 juillet prochain à la Mongie pour présenter ces travaux et Yves Laffaille se propose pour accompagner le Président.

|               |  |
|---------------|--|
| DL 78-06-2018 | <p style="text-align: center;"><b>Convention de partenariat avec le Syndicat Mixte du Pic du Midi 2018/2020</b></p> <p>Daniel Frossard, Président, rappelle aux membres du bureau les partenariats conclus avec le Syndicat Mixte du Pic du Midi en 2012 pour la labellisation de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé et en 2015 pour le mode de gouvernance de la RICE.</p> <p>Afin d'asseoir durablement cette gouvernance et de fixer la participation financière du SDE65 à l'animation de la RICE, le Président propose au bureau d'établir une convention avec le SM du Pic du Midi, pour 2018, 2019 et 2020. La participation du SDE s'élève à 10 000 € par an.</p> <p>Oùï cet exposé, le Bureau du Syndicat Départemental d'Energie, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuve la participation financière du SDE65 à l'animation de la RICE pour un montant annuel de 10 000 €</li> <li>• Autorise le Président à signer la convention afférente entre le SDE65 et le SM du Pic du Midi</li> </ul> |
|---------------|--|

### **Puis Jérôme Gimenez fait un point sur les demandes d'extinction de l'éclairage public par les communes**

101 communes ont demandé une coupure de l'éclairage durant certaines heures de la nuit. Chaque demande est officialisée par un arrêté municipal. Monsieur Gimenez précise que le Syndicat se décharge de toute responsabilité au niveau de l'extinction de l'éclairage. Il informe également le bureau que la commune d'Ibos est la première commune péri urbaine à avoir fait une demande en ce sens.

Monsieur Laffaille évoque la Commission Réseaux qui s'est tenue avant la réunion du bureau et durant laquelle l'utilisation du compteur Linky pour l'éclairage public a été abordée. Il souhaite savoir quel sera le rôle de la mairie dans cette opération.

Monsieur Rouch parle des deux opérations tests qui se dérouleront prochainement dans les communes d'Aureilhan et Séméac. L'utilisation du compteur Linky dans le domaine de l'éclairage public est double : détection des défauts et signalement des anomalies sur les consommations quotidiennes.

Un test de programmation d'extinction de l'éclairage public depuis le compteur Linky est également prévu (dans le cadre de l'opération le « Jour de la Nuit » par exemple). Il propose à monsieur Boubee de choisir le secteur de la commune d'Aureilhan qui sera concerné par cette opération.

Yves Laffailles demandant les suites données au transfert de la facturation d'éclairage public au SDE, le directeur explique qu'un processus de concertation va être proposé sous forme de voie de presse, réunions... pour les communes qui n'auront pas délibéré.

#### **Question diverse 1**

Le directeur invite les membres du bureau à l'inauguration de la borne de recharge de véhicules électriques qui aura lieu le lundi 2 juillet prochain sur le parking de l'usine de Pragnères qui se trouve sur le territoire de la commune de Gèdre.

#### **Question diverse 2**

Suite aux changements apportés lors du bureau du 31 mai dernier à la constitution du bureau, un nouveau président ou une nouvelle présidente doit être nommé(e) à la commission « organisation des moyens et communication » ainsi qu'un nouveau membre suppléant à la commission d'appel d'offres.

Les candidatures de madame Curbet à la présidence de la commission « organisation des moyens et communication » et de monsieur Laffaille en tant que suppléant à la commission d'appel d'offres sont proposées par le Président.

L'ensemble du bureau s'y déclare favorable et une *délibération sera prise en ce sens.*

| N°            | Objet de la délibération   |
|---------------|--|
| DL 79-06-2018 | <p style="text-align: center;"><b>Renouvellement de la gouvernance du SDE65 (suite)</b></p> <p>Suite aux élections municipales de Gerde qui ont conduit à un renouvellement de la municipalité et donc l'empêchement pour Claudine Boirie de continuer à faire partie du bureau du SDE65, Daniel FROSSARD, Président, rappelle les changements intervenus au niveau de la gouvernance du Syndicat et validés par le bureau lors de sa réunion du 31 mai dernier.</p> <p>Madame Boirie était présidente de la commission « organisation des moyens et communication » et suppléante à la commission d'appel d'offres. Ces deux postes doivent donc être à nouveau pourvus.</p> <p>En conséquence, le Président propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la candidature de madame Ginette Curbet au poste de présidente de la commission « organisation des moyens et communication »,</li> <li>- la candidature de monsieur Yves Laffaille comme suppléant à la commission d'appel d'offres.</li> </ul> <p>Oùï cet exposé, les membres du Bureau décident à l'unanimité, d'approuver ces modifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- madame Curbet devient donc présidente de la commission « organisation des moyens et communication »</li> <li>- monsieur Laffaille devient membre suppléant à la commission d'appel d'offres.</li> </ul> |

### Question diverse 3

Le directeur informe le bureau de l'inspection du SDE65 par la Chambre Régionale des Comptes mais la date n'est pas connue.

### Question diverse 4

Le directeur présente au bureau le calendrier des réunions à venir.

La séance est levée à 19 h 00.

### ***PJ au présent compte-rendu :***

*Diaporama*

*DL 77-06-2018 Programmation complémentaire - Electrification Rurale 2018*

*DL 78-06-2018 Convention de partenariat avec le Syndicat Mixte du Pic du Midi 2018/2020*

*DL 79-06-2018 Renouvellement de la gouvernance du SDE65 (suite)*

***Les membres du Bureau***

***Le Président  
Daniel FROSSARD***